Le Brevet Professionnel SURF 2010…..Mode d'emploi

Vous devez être titulaires du PSE1 à l'entrée en formation

Le nombre de places proposées en formation est de :

- 20 places maximum pour la formation longue
- 40 places maximum pour les formations courtes

La sélection des candidats s'établit selon le parcours suivant :

<u>Vérification des exigences préalables</u> : ce sont les tests techniques
3 dates sont programmées : 2 juin Hossegor, 23 juin Quiberon et 12 octobre Hossegor.
Inscription obligatoire auprès de la Fédération Française de Surf
contact@surfingfrance.com

⇩

<u>Tests de sélection</u> : si réussite aux exigences préalables
Du 14 au 16 octobre 2009
(Un écrit et un entretien)
Inscription obligatoire et dépôt du dossier avant le 15 septembre 2009 auprès du CREPS
Formations2@creps-aquitaine.fr

⇩

Orientation (si retenu)

Formation longue

A l'UCPA Bombannes, la formation débute en janvier 2010 et se termine en Octobre 2010.
Pour les candidats n'ayant pas de diplômes sportifs.
710h de formation

Formations courtes

A la FFSurf (Hossegor) de mars 2009 à Octobre 2009.
A l'ENVSN (Quiberon) de mars 2009 à Octobre 2009.
Pour les candidats possédant déjà des diplômes sportifs (ou équivalent STAPS)
350h de formation

Renseignements
CREPS AQUITAINE : 05 56 84 48 00 - 05 56 84 80 60
FEDERATION FRANCAISE DE SURF : 05 58 43 55 88
UCPA : 05 56 70 19 81